BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL — JANVIER 2017 — N°42

NOTRE VILLAGE

CADOURS

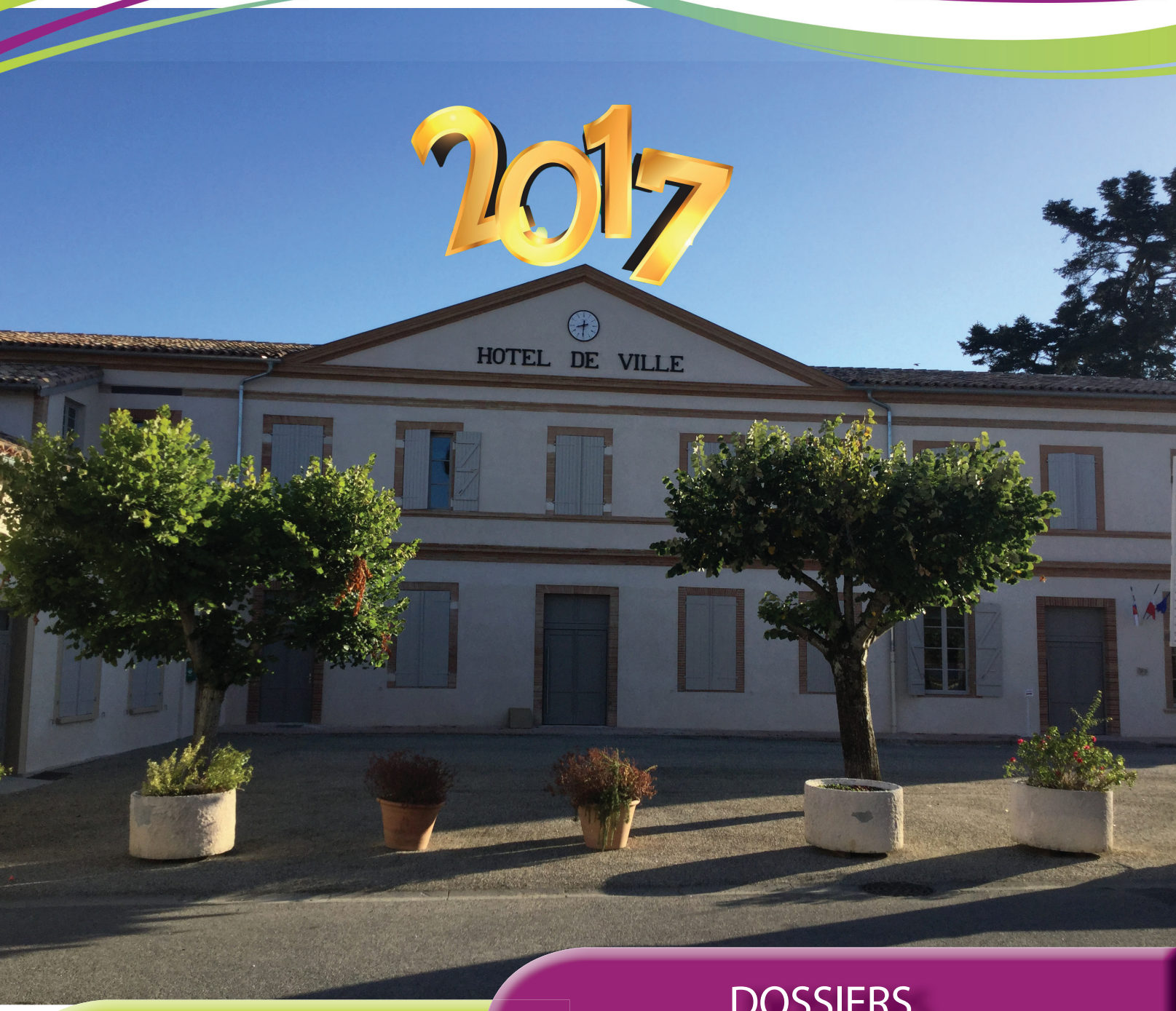

ACTUALITÉS

± **L'Edito du maire**
± **Les manifestations**
± **Le mot des associations**

DOSSIERS

± La Poste / Maison de services au public
± Communiqué Loi NOTRe - FUSION
± Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de Haute-Garonne

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS

Une année s'achève avec son lot de joies et de déceptions, une autre s'annonce pleine de promesses mais aussi d'incertitudes. A l'heure des bilans et des vœux, à l'heure où une année chasse vite la précédente, nous ne pouvons commencer 2017 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser.

Une année encore marquée par des événements à jamais inscrits dans l'Histoire de notre pays. Au-delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République. Il ne s'agit pas de lutter contre l'Homme, mais de lutter contre l'ignorance, les extrémismes, la peur, le repli sur soi. Et cela nous le pouvons au quotidien, chacun d'entre nous, en faisant preuve de discernement, d'écoute et d'altruisme.

Nous nous devons d'être solidaire et de nous unir pour donner plus de force et de corps à nos actions. Dialogue, tolérance, partage, écoute et respect nous permettront de construire demain.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année qui voit les limites de notre territoire intercommunal se redessiner. Depuis quelques jours, une nouvelle communauté de communes vient de naître rassemblant sous une même bannière les anciens cantons de Grenade sur Garonne et de Cadours. (29 communes – 31 577 habitants).

Notre entrée dans ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui se nommera ''Communauté de Communes, Save, Garonne et Coteaux de Cadours'' est un sujet qui s'avère depuis plusieurs mois, gourmand en temps, en énergie et qui réclame la plus grande vigilance afin d'assurer un lien solide, un équilibre entre nos territoires et une équité entre tous les administrés.

2016 fut particulièrement compliquée, mais aussi pleine de promesses pour notre commune. Au moment d'un changement profond, on se sent souvent partagé entre l'inquiétude et l'enthousiasme, avec l'obligation incontournable de préparer l'avenir de nos territoires et de nos communes.

Si les deux anciennes communautés de communes ont des points de convergence et quelques compétences qui sont exercées d'une façon globalement similaire, l'année qui vient ne sera pas de reste pour poursuivre la recherche de la neutralité fiscale et financière au travers d'un pacte complexe à harmoniser mais également pour standardiser et rapprocher le service de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Depuis le 1er janvier, la compétence ''affaires scolaires'' jusque-là exercée par la communauté de communes a été restituée aux communes. Bellesserre, Brignemont, Cabanac-Séguenville, Cadours, Caubiac, Cox, Drudas, Le Grès, Lagraulet-Saint-Nicolas, Laréole, Puysségur, Vignaux se sont unies pour la gestion des Affaires Scolaires sur leur Territoire en créant une Entente avec Cadours comme commune pilote.

Il est indispensable d'être efficace et constructif en cette période charnière qui doit porter la volonté du service rendu à nos habitants et des obligations qui nous sont faites. Pour tout cela, notre organisation communale sera amenée, très prochainement, à évoluer, à se dimensionner et à se structurer pour nous donner les moyens de gérer au plus juste les compétences communautaires qui sont rendues à notre commune.

La situation économique globale de notre pays et par là même de nos communes est difficile, raison de plus pour ne pas baisser les bras, aller de l'avant et travailler sans relâche pour préparer l'avenir de Cadours et de nos jeunes.

Je remercie chaque bénévole qui s'implique avec passion, chaque association pour le travail accompli et enfin chaque citoyen qui embellissez et dynamisez notre commune et qui participez à faire de Cadours, une commune où il fait bon vivre, une commune qui avance et qui se développe.

C'est donc avec un immense plaisir que je vous présente, en mon nom, au nom de mes Adjoints et de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, des vœux de bonne année.

Que 2017 vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, beaucoup de bonheur et de sérénité.

Bonne et heureuse année !

Votre maire,
Didier LAFFONT

PS : J'aurai plaisir à vous accueillir, entouré de l'équipe municipale, le samedi 7 janvier 2017 à 17h00 pour la cérémonie des vœux.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

La mairie de Cadours, accompagnée des services de l'ATD31 réalise actuellement un site Internet dédié à la commune. Sa mise en service sera effective courant 2017. Soucieuse de s'adapter aux besoins des concitoyens, la municipalité a souhaité s'étoffer d'un moyen de communication adapté à nos jours qui faciliterait l'accès à l'information et les démarches administratives (dématérialisation de documents). (www.mairie-cadours.fr)

BIENVENUE

Madame **Sandra FISSELIER** a rejoint l'équipe des employés municipaux depuis octobre 2016, au poste d'Agent d'entretien des bâtiments communaux. Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue.

RESEAU BUS ARC-EN-CIEL

Les bus Arc-en-ciel, du Conseil Départemental 31 desservent les communes de Cadours en deux arrêts (école primaire et Grande-Halle), Caubiac, Le Grès, Pelleport, Launac, Thil, Saint-Paul-sur-Save, Montaigut-sur-Save, Daux, Mondonville, Cornebarrieu, Blagnac et Toulouse. Le trajet coûte 2,20€. Des tarifs réduits sont proposés aux personnes âgées et la gratuité est appliquée aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active SOCLE domiciliés dans le 31 et aux demandeurs d'emploi domiciliés en dehors du périmètre de transport urbain. Plus de renseignements sur le site www.haute-garonne.fr ou en mairie pour consulter les fiches horaires.

BUREAU DE POSTE DE CADOURS

Votre bureau de poste de Cadours évolue.

En effet, le 13 mars 2015, Le Groupe La Poste s'est engagé auprès de l'État à participer au déploiement de 1 000 **Maisons de Services au Public** (MSP) d'ici fin 2016.

Le constat de l'étude réalisée par le député du Lot, Jean Launey, révèle que le rôle de La Poste doit être renforcé dans les zones rurales, et appuie sur le fait que de nouvelles synergies avec d'autres administrations ou services publics (tels EDF, la CAF, Pôle emploi…) doivent être développées. Dans ce but, les bureaux de poste ruraux sont voués à être transformés en véritables lieux d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers des services publics. Des lieux où l'on pourrait à la fois aller chercher son courrier et être accompagné dans la gestion de ses dossiers administratifs, grâce aux agents et aux équipements dédiés.

Ainsi, répondant aux différents critères demandés (en termes de fréquentation…), La Poste de Cadours, a été retenue pour accueillir une maison de services au public, Outre l'utilité publique de ce type d'établissement, la municipalité y a vu un moyen de pérennisation et de maintien du service de proximité que représente La Poste, voué à se raréfier…

Le coût de fonctionnement par an s'élève à 32 000€ et le financement se répartit entre 3 entités :

- la collectivité locale à hauteur de 50% (subventionnée intégralement pour les années 2017-2019 par le Fond Postal de péréquation),

- l'Etat, prend en charge 25% de la somme,

- les opérateurs nationaux (CAF, Pôle Emploi, MSA, CPAM, CARSAT…) financent les 25% restant

A ce jour, deux opérateurs nationaux ont fait la demande pour être présents dans la future Maison de Service au Public de Cadours : le Pôle Emploi et la CAF.

Des travaux de réaménagement des locaux seront réalisés et le personnel du bureau de Poste suivra une formation afin de pouvoir dispenser un accompagnement informatif sur ces deux sujets. Sera concerné par ce service, le public de Cadours et de ses environs, qui en fera la demande.

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE

Les bons gestes domestiques à avoir :

Avant d'être rendue au milieu naturel, l'eau qui a été utilisée doit être débarrassée de ses éléments polluants. La station rejette ainsi une eau traitée qui doit être conforme aux valeurs limites réglementaires. Pour ne pas perturber le fonctionnement de votre station d'épuration et pour garantir sa pérennité, ayez les bons réflexes !

POUR PROTEGER LA STATION D'EPURATION :

- Ne jetez pas les produits dangereux à l'évier ou dans les toilettes : solvants, peinture, huile de vidange, restes de désherbants ou d'engrais…

- Utilisez les produits ménagers avec modération : ces produits peuvent contenir des substances nocives qui nuisent à l'environnement.

POUR EVITER LES BOUCHONS DANS LES RESEAUX :

- Ne jetez aucun déchet dans les toilettes ou dans les canalisations : lingettes, médicaments, cotons-tiges, protections hygiéniques, préservatifs, couches…

- Collectez les huiles de friture et de cuisson, puis amenez-les à la déchèterie : les verser dans l'évier peut créer des bouchons.

Il est strictement interdit de raccorder les eaux pluviales au réseau d'assainissement. En effet, ces eaux parasites créent d'importants dysfonctionnements qui nécessitent l'usage de produits chimiques supplémentaires. Tout comme les lingettes (même les supposées dégradables dans l'eau) et les textiles qui sont à l'origine de problèmes importants sur les systèmes d'assainissement. Ils endommagent les pompes, les vannes et bouchent les canalisations. Face à ce type de problème, le coût d'exploitation est alors accru et peut se répercuter sur la facture.

POUR PRESERVER LA QUALITE DES EAUX PLUVIALES

Dans votre commune, les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sont séparés. Ainsi, les eaux pluviales ne sont pas traitées par la station et rejoignent directement la rivière.

- Ne jetez aucun produit chimique dans les caniveaux : solvants, peinture, huile de vidange, restes de désherbants ou d'engrais.

- Ne confondez pas les grilles et les avaloirs avec des poubelles.

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

± FÊTE DU 14 JUILLET

Le 13 juillet, la population cadoursienne a eu le plaisir d'assister au traditionnel feu d'artifice, suivi d'un bal musette.

± MARCHÉS NOCTURNES ET FETE DE L'AIL

Les 23 juillet, 6 août et 27 août 2016 ont eu lieu les habituels marchés nocturnes où petits et grands sont venus nombreux pour se restaurer et profiter des animations.

Cette année, la fête de l'ail, associée au dernier marché nocturne de la saison, célèbrait entre autre, l'obtention de l'AOC. La section artistique du traditionnel concours de l'ail a été particulièrement prolifique et nous félicitons tous les concurrents ; avec une mention particulière (en toute objectivité, vous l'aurez compris) pour la réalisation de notre belle mairie !

Le bureau du concours agricole a néanmoins été dissout à la dernière Assemblée Générale, et n'a trouvé aucun repreneur. Nous invitons les agriculteurs, commerçants ou simples concitoyens qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation de cette fête à contacter le Syndicat d'Initiative de Cadours ou la mairie. Le dynamisme d'un village ne dépend que des personnes qui s'y investissent...

± INAUGURATION DE LA MAIRIE

Le 16 septembre dernier, la commune de Cadours a eu le plaisir d'inaugurer le bâtiment rénové de la mairie.

Source : la DDM

La rénovation de ce bâtiment aura coûté un peu moins de 800 000 € avec une aide financière du conseil départemental. De nombreuses entreprises locales (Grenade, Lagraulet Saint-Nicolas, Caubiac, Bretx) ont participé au chantier, sous la supervision de l'architecte Vincent Lannelongue.
A rappeler que la vétusté du bâtiment nécessitait une mise en conformité, notamment en termes d'accessibilité. Ce «nouveau» lieu d'accueil du public peut désormais incarner les valeurs qu'il représente : proximité, convivialité, rencontre, écoute et informations.

± FÊTE LOCALE

La fête locale a eu lieu les 9, 10 et 11 septembre 2016. Le vendredi, sous un temps plutôt maussade, les convives du repas ont apprécié la paëlla et la sangria blanche, réalisée par l'équipe-jeune du comité. Tout le monde s'est réchauffé et a pris plaisir à écouter le groupe UNO'S Trio jusque tard dans la nuit. Le samedi, l'orchestre ABYSS a

réalisé une belle prestation, avec une trés bonne ambiance, tandis qu'à la salle du foyer les seniors ont bien dansé sur les pasos, java et autres avec l'orchestre de Jean Pierre LAURENS. Le dimanche a débuté par la messe et une cérémonie au monument aux morts, suivi d'un apéritif sous la halle offert par le comité des fêtes. Matinée et soirée ont été animées par un bal musette avec l'infatiguable David CORRY. Remercions nos ambulants forains pour leur grande fidélité à notre fête ou petits et grands ont passé d'agréables moments sur les attractions.

± COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA MORT DE JOSEPH REY

Le 16 septembre 1916, l'instituteur de Cadours, Joseph Rey, décédait au combat à la bataille de Verdun.
100 ans plus tard, le 16 septembre 2016, en présence des anciens combattants, de Madame la Députée, d'Alain Julian conseiller départemental, de Didier Laffont Maire, Gilles Colmagro, proviseur du collège, a rendu un vibrant hommage avec ses élèves, à ce personnage incontournable du village, mort pour la France, qui a laissé son nom à l'établissement scolaire.

± COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre, les habitants de la commune se sont réunis au Monument aux Morts de Cadours pour célébrer la mémoire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918. Symbole de paix, ce moment de recueillement était marqué d'une émotion particulière, en référence aux évènements dont la France est victime depuis près de 2 ans.

± EXPOSITION AU COLLÈGE JOSEPH REY

Durant un mois, le collège Joseph Rey de Cadours a reçu l'exposition de l'artiste Alain Ballereau. Une peinture authentique, composée de paysages, où collines, montagnes et falaises se couchent sur du papier kraft.

± NOËL DES ENFANTS

Cette année, les enfants de Cadours ont eu le plaisir d'assister au spectacle «Sophie au pays de Noël», de la Compagnie Le Soleil dans la nuit. Ce spectacle de Noël, offert par la municipalité de Cadours a précédé un goûter et les photos prises avec le Père-Noël. De quoi ravir petits et grands...

ÉVÈNEMENTS À VENIR

± VŒUX DU NOUVEL AN

Monsieur le Maire de Cadours et le Conseil Municipal seraient heureux de vous retrouver pour partager un moment de convivialité le samedi **7 janvier 2017 à 17h00** à la salle de la mairie.

± FÊTE DES AÎNÉS

Elle aura lieu le samedi **28 janvier 2017 à 12h** à la salle du Foyer. Ce moment convivial autour d'un repas accompagné d'une petite animation, est offert aux personnes de 70 ans et plus par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Nous vous invitons cordialement à retenir cette date. Nous passerons ensemble un agréable moment en compagnie d'amis cadoursiens. Nous comptons sur vous...

± JOURNEE CITOYENNE

La date de cette journée vous sera communiquée prochainement sur le panneau à message variable.

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, projets culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.

Pour qui ?

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, quel que soit son origine, son genre ou son milieu social est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée.

Par ailleurs, les agents municipaux ainsi que les partenaires locaux volontaires (associations, entreprises...) peuvent également se mobiliser.

La commune se place dans un rôle d'accompagnant, c'est l'implication des habitants, en amont et pendant la Journée citoyenne, qui donne toute sa valeur à une Journée citoyenne. La première année, la collectivité à un rôle moteur et fait des propositions afin de lancer la dynamique et de susciter l'implication des habitants.

Pour quoi ?

C'est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens.

Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage. Ainsi, la Journée Citoyenne met en synergie tous les acteurs du territoire en créant les conditions de leur coopération, de la construction à la finalisation du projet. En favorisant ainsi la communication et la convivialité entre habitants, anciens et nouveaux, élus, associations et entreprises, ce « faire ensemble » contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

Pour donner un caractère convivial à cette journée, un apéritif sera organisé en remerciement de votre participation citoyenne avant le repas partagé en « auberge espagnole ».

Certains que cette innovation trouvera un écho favorable auprès de vous, nous mettrons tout en œuvre pour que cette journée de solidarité soit une réussite ! à commencer par une première réunion publique ouverte à tous le vendredi **3 février 2017 à 20h30** à la mairie de Cadours.

Merci à tous ceux qui se mobiliseront pour cette journée, et qui mettront leurs diverses compétences au service de toute la communauté.

± ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Nous rappelons que cette année, auront lieu les élections présidentielles (**23 avril** et **7 mai 2017**) et législatives (**11 et 18 juin 2017**).

En cas d'emménagement récent à Cadours et si vous ne vous êtes pas inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, vous devrez voter dans votre ancienne commune.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration.

± COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, le Conseil Municipal aux côtés des associations représentatives des anciens combattants invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations.

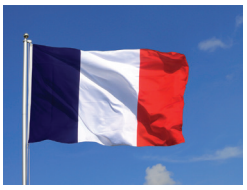

ACTIVITÉ PAROISSIALE

Le 8 Janvier 2017, nous vous invitons à participer au Rallye des crèches dans les églises de Pelleport, Drudas, Notre Dame des Aubets, Lagraulet-Saint-Nicolas, Cabanac, Brignemont, Cox, Cadours, Le Grès, Garac, Le Castéra, Sainte-Livrade, Vignaux. Le départ sera donné devant l'église de Cadours à 14h, et le rallye durera jusqu'à 16h30. S'en suivra une collation à l'arrivée. Nous vous attendons nombreux à venir jouer avec nous.

AIL VIOLLEY-BALL

Cadours, petit club loisir de Volley-ball masculin sénior, créé depuis une dizaine d'années, avec neuf licenciés à son actif. Une entente amicale et conviviale, nous permet de passer des soirées d'entrainements ou de rencontres pour des matchs sympathiques qui ont lieu, le plus souvent le mercredi soir, à partir de 21 heures à domicile ou à l'extérieur.

Inscrit au championnat FSGT promotion, nous rencontrons diverses équipes aussi enthousiastes que la nôtre.

Envie de nous rejoindre ? Contactez le Président au 06.86.27.44.85

ASSOCIATION CARNAVAL

L'association Carnaval a tenu son assemblée générale en octobre dernier et fait le bilan de la saison passée. Les marchés nocturnes ont connu un succès grandissant et celui d'août, à l'occasion de la fête de l'Ail, ne cesse de se développer.

Pour l'an prochain, l'association vous propose une fête de printemps le week-end du 8 mai. Deux jours de fête foraine et d'animations auront lieu au coeur de notre village. Un repas spectacle est envisagé : la date sera communiquée par voie d'affichage.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Le loto des Commerçants et Artisans de Cadours aura lieu le dimanche 26 février 2017.

L'association organisera également une tombola pour la fête des Mères.

CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE

Après la Rétrospective Raymond Sommer des 3 et 4 septembre dernier, et le Rallye Midi Minuit du 19 novembre, deux manifestations autour de l'automobile qui rassemblent nombre d'amateurs du canton et des alentours, l'association prépare déjà la prochaine saison.

A l'approche des 70 ans de notre circuit, le club espère retrouver quelques véhicules historiques ayant tourné sur le circuit dans les années 50 et 60. Il fait donc appel à vos mémoires afin de collecter documents et contacts permettant de célébrer comme il se doit cet anniversaire.

Rendez-vous est donné début septembre prochain.
Toutes les informations et photos sur notre site :
circuitdecadours.com

CRÈCHE NID D'ANGES

Cette année encore, la crèche associative à gestion parentale «Nid d'Anges» a son effectif au complet. Nous accueillons 26 enfants du Canton répartis en trois groupes : 9 bébés, 7 moyens et 10 grands.

Des ateliers variés sont élaborés par l'équipe et proposés aux enfants. La plupart des activités se déroulent au sein de la crèche : la peinture, les marionnettes, la cuisine, la psychomotricité, les langues étrangères, les jeux libres... Et les enfants se rendent dans le village pour la gym, la bibliothèque, la structure de jeu du boulodrome ou le marché du mercredi matin.

Les parents accompagnent régulièrement le groupe d'enfants dans les différentes activités et partagent ainsi les moments de découverte et de jeu de leurs tout-petits. Cette année, une maman musicienne propose des ateliers d'éveil musical 2 fois par mois, adaptés à chaque tranche d'âge.

Pour nous, professionnelles, il est fondamental que le jeune enfant soit libre de se mouvoir et de se diriger vers ce qui l'intéresse, pour découvrir, tester et expérimenter dans un espace adapté, sécurisé et sécurisant qu'est son lieu de vie.

Quelques dates à retenir :

Fête de Noël : le vendredi 16/12/2016

Loto de la crèche : le dimanche 22/01/2016

Fête des parents : le vendredi 30/06/2016

ECOLE DE MUSIQUE

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, une petite présentation s'impose : l'école de musique de Cadours propose des cours individuels de chant, piano, guitare/basse, batterie, flûte traversière et violon, à des élèves de tous âges, débutants ou confirmés. Elle propose aussi de l'éveil musical pour les tous petits et du solfège pour tous.

A la clôture des inscriptions fin octobre, nous constatons cette année encore, pour notre plus grande satisfaction, une évolution constante du nombre d'élèves : 76 contre 70 l'an passé. Tandis que certains de nos élèves nous quittent à regret pour poursuivre leurs études

ailleurs de jeunes élèves débutants nous rejoignent. Ainsi va la vie…

Dans la top liste des inscriptions, le piano notre bestseller arrive en tête, la 2ème place revient à la guitare qui depuis 2 ans connaît un réel engouement, la batterie occupe la 3ème position et arrivent ensuite l'éveil musical et le chant pour lesquels nous avons eu beaucoup de nouvelles demandes cette année.

Le violon et la flûte traversière remportent moins de succès, c'est pourquoi, si à la lecture de cet article, vous souhaitez vous inscrire nous acceptons encore les retardataires pour le violon.

Cette année encore, nos professeurs ont réalisé des ateliers de découverte musicale en septembre et octobre dans les écoles primaires de Pelleport et Cadours. Nous envisageons d'autres actions du même type dans d'autres écoles du Canton afin de démocratiser l'apprentissage musical et ouvrir cette discipline à tous.

Le Samedi 10 décembre 2016, élèves et professeurs nous ont présenté leur dernier spectacle « le concert de noël » : chants de noël traditionnels, variété, classique…

Notre prochain rendez-vous avec le plublic aura lieu le **Samedi 18 Mars 2017** avec le Concert annuel des professeurs. Ce concert offert par l'école est ouvert à tous… n'hésitez pas à venir nombreux vous ne serez pas déçus !

En attendant de vous retrouver prochainement, l'équipe de l'école de musique vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017 !

Pour plus de renseignements sur l'école, rejoignez-nous sur notre site internet : www.ecole-musique-cadours.fr et facebook www.facebook.com/ecolemusiquecadours/ ou contactez Jérôme Boivert- Directeur par tél. 06 17 82 67 44 ou par mail cadours.ecole.musique@gmail.com

FNACA

L'Assemblée Générale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie) s'est tenue le 4 Novembre 2016, en présence de M. Alain JULIAN, maire honoraire, Conseiller Départemental, M. LAFFONT, maire étant excusé, de Mme Pierrette OUVRIER, responsable Départementale de l'Action Sociale à l'Union Départementale FNACA 31, et de M. Michel GASTON, Président du Comité.

Une minute de silence a été observée en mémoire de tous nos adhérents disparus et une pensée a été adressée à ceux qui sont souffrants.

Le rapport moral et financier, a été adopté. Le Conseil d'Administration et le Bureau reconduits.

Les activités prévues pour 2017 sont : divers lotos, la Galette des Rois, les Commémorations…

Mme Ouvrier a informé l'assistance de l'aide sociale plurielle, qui peut être apportée aux familles des adhérents dans le besoin : juridique, financière, etc.

Il a été souligné l'aide importante que les mairies du Pays de Cadours offrent au Comité pour son fonctionnement, au travers des subventions versées chaque année, et plus spécialement celle du Conseil Départemental.

Le verre de l'amitié a été offert à tous à la fin de la séance, accompagné d'une généreuse part de délicieuse croustade.

KARATÉ - SHOTOKAN

La saison 2016-2017 a débuté en fanfare pour le KSC. À ce jour le KSC compte 15% de licenciés en plus que la saison passée et va donc exploser les compteurs : toutes les sections ont enregistré une hausse certaine, ce qui prouve la bonne santé du club, dû à l'enseignement de qualité de l'équipe dirigeante, la très bonne ambiance au sein du club et les installations sportives portées par la Communauté de Communes.

La saison a démarré sur les chapeaux de roues avec le 1er championnat départemental qui a eu lieu les 15 et 16 octobre 2016, où les 7 karatékas présents ont ramené 6 médailles : 3 en or, 2 en argent et 1 en bronze.

Le championnat départemental, des 26 et 27 novembre 2016 était réservé aux poussins, pupilles, benjamins. 48 adhérents ont participé et ont été à la hauteur de leurs ainés et ont eu à cœur de mettre le club de CADOURS à l'honneur.

Si cela vous intéresse, venez nous rejoindre, il reste encore un peu de place sur les tatamis.

ASSOCIATION LECTURES ET DÉCOUVERTES

L'association Lectures et Découvertes est gestionnaire des bibliothèques des écoles élémentaire et maternelle de Cadours depuis bientôt 30 ans.

Après le vide-greniers d'août qui a connu un grand succès de fréquentation à l'occasion des Journées de l'Ail, et la bourse aux vêtements d'hiver le week-end du 11 novembre, l'association vous propose la bourse aux vêtements de printemps le week-end du 20 mai 2017.

Toute l'année scolaire l'association organise des ateliers et animations gratuits pour les enfants (atelier création d'un livre, chasse aux oeufs de Pâques...). Renseignements à l'adresse suivante : lecturesetdecouvertes@gmail.com

LES MAJORETTES DE CADOURS

Notre premier festival de majorettes ayant été un succès, nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 juin 2017 pour vous présenter notre deuxième festival avec un défilé dans les rues le matin suivi d'une présentation des chorégraphies de chaque groupe présent l'après-midi.

Nous vous attendons nombreux !

CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

Une nouvelle saison a débuté avec le Cadours Olympique.

Après 4 saisons, Gérôme Bégué cède sa place de président à un binôme composé de Cédric Augé et d'Arnaud Bressolles. L'ensemble du club remercie Gérôme pour son investissement.

Le nouveau bureau est composé des deux coprésidents ainsi que de Vanessa Seigne (trésorière), Gaëlle Roux (secrétaire) ainsi que de plusieurs membres : Joël Rubira, Cédric Vaisse, Julien Gomez, Patrick Augé, Jean-François Bellois, Jean-François Huc et Jean-François Oliver.

L'objectif est simple : poursuivre l'action engagée auprès des jeunes en développant l'école de football afin qu'elle puisse alimenter le groupe senior en joueurs. Cela a déjà commencé avec 3 joueurs cette saison. Mais cela reste un travail sur le long terme.

Nous comptons cette saison près de 200 licenciés dont 140 mineurs répartis dans 12 équipes (1 en U6, 3 en U9, 3 en U11, 2 en U13, 2 en U15, 1 en Senior). A noter, une entente a été conclue avec Aucamville (82) pour nos 3 joueurs U17 ainsi qu'une entente avec Fontenilles et Monferran pour les filles qui le désirent.

Le club a organisé son 3ème tournoi de rentrée le week-end de la fête locale et près de 400 enfants sont venus y jouer. Une équipe U11 de Cadours a remporté le trophée de sa catégorie. Tous les participants nous ont fait d'excellents retours et la 4ème édition est déjà envisagée.

Le club a changé de fournisseur et renouvelé les survêtements pour tous ses licenciés.

A cette occasion, une «boutique virtuelle» est accessible depuis le site officiel du club http://co-cadours.footeo.com . Vous y trouverez aussi toute l'actualité du club. Nous disposons aussi d'une page Facebook sur laquelle nous faisons régulièrement le lien avec le site.

En Octobre, nous avons organisé un repas choucroute ainsi qu'une soirée Halloween et nous remercions les habitants de Cadours qui ont joué le jeu et ont été généreux avec nos petits monstres.

Le traditionnel goûter de Noël a eu lieu en décembre 2016 et a été offert à tous les joueurs.

En 2017, le tirage de la tombola de Noel est prévu le samedi 28 Janvier au club house. Cette tombola servira à financer une sortie de l'ensemble de l'école de football lors d'un tournoi situé loin de Cadours (à déterminer). L'an dernier, les U11/U13 sont allés à Andernos (33) et les U15 à Mirepoix (09).

Trois lotos auront lieu les 8 janvier, 19 Mars et 23 Avril.

Un repas co-organisé avec le comité des fêtes est envisagé et nous ne tarderons pas à communiquer dessus.

Comme tous les clubs sportifs nous sommes à la recherche de partenaires afin de pouvoir maintenir un tarif de licence abordable et de pouvoir maintenir un équipement de qualité, nécessaire à la pratique du football.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement la mairie pour son écoute et son soutien.

Nous comptons sur les cadoursiens pour continuer à venir encourager les équipes du C.O. dans les tribunes ou bien en déplacement.

Pour tous renseignements rendez-vous sur notre site ou contactez-nous à cadoursolympique@gmail.com

LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

L'association a changé de nom mais ses objectifs sont les mêmes.

A ce jour 195 adhérents pratiquent une ou plusieurs activités. Ce tissu social s'est créé autour de souhaits ou de nécessités.

Ainsi une petite équipe d'adhérents s'est mobilisée et propose chaque semaine, le mercredi après midi un concours de **belote** ouvert à tous. Une petite mise et chacun, avec un peu de chance, est susceptible de gagner le concours, la consolante ou la super consolante.

Pour le **bridge**, il se joue lui aussi avec des cartes. Pas de concours ni de gagnants. Simplement, un moment de plaisir où chacun tente de progresser. Depuis cette année, une initiation à ce jeu est proposée. Le groupe n'est encore que de 4, mais l'animateur bénévole ne désespère pas et souhaite que d'autres viennent se joindre à eux.

Une nouvelle section vient de se mettre en place : la **danse de société**. Le groupe se retrouve et s'entraîne le dimanche en fin d'après midi. C'est l'occasion d'appliquer les conseils donnés par un professeur de Montaigut et surtout le prétexte pour un bon moment de plaisir.

Activité studieuse : **l'informatique**. Certains veulent acquérir les bases, d'autres souhaitent parfaire leurs connaissances. Chacun peut progresser à son rythme. Un animateur bénévole aide et propose des activités qui rendent ce moment attrayant pour tous. Cette année, l'exposition « le petit train de Cadours » a demandé recherches, sérieux, utilisation pratique des ressources de l'ordinateur. Chacun a pu en voir les résultats concluants lors de la fête de l'ail.

Pour la **marche**... ça marche justement, bien et même très bien, avec son vétéran de 88 printemps. Preuve que, sauf contre indication médicale, il est possible de pratiquer une activité physique bénéfique en découvrant notre beau pays de Cadours.

Si vous avez un petit goût pour les activités artistiques rejoignez le groupe **peinture**. Un professeur vous aidera à développer vos talents, à produire de magnifiques tableaux et peut-être apparaîtront les talents d'un « Picasso » ?

Pour passer un bon moment, entraîner votre mémoire et enrichir votre vocabulaire rejoignez le **scrabble**. Le groupe est tout petit et pourtant il fonctionne 2 fois dans la semaine. Il vous accueillera avec grand plaisir.

Existe aussi un groupe **yoga** qui fonctionne le mercredi avec un professeur diplômé actuellement à Garac. Pour en connaître les vertus, rien ne vaut une séance de découverte. Ceux qui pratiquent sont très satisfaits et peut-être pourrez-vous dire « essayer, c'est l'adopter ».

Quelques **jeunes** pratiquent actuellement le **yoga**. D'autres pourraient profiter de l'association et avoir ainsi des conditions favorables pour se retrouver et pratiquer des activités sous la houlette d'un adulte.

Pour finir l'association Loisirs en pays de Cadours est ouverte à bien d'autres idées : les loisirs créatifs, le chant, la cuisine, l'art floral. Il suffit d'un petit groupe intéressé et l'étude peut être alors faite sur la réalisation du projet.

Au seuil de l'année nouvelle tous nos vœux pour une vie meilleure.

ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS

La saison 2016-2017 a recommencé le lundi 12 septembre. Les inscriptions se sont faites lors du forum des associations.

Les cours de danse orientale se déroulent le mardi, toujours animés par Guillemette, alias Doumélia.

Trois cours sont dispensés : un cours initiation pour les moins de sept ans, un cours enfants et enfin un cours ados/ adultes. Les élèves y découvrent de la danse orientale, du Bollywood, de la fusion... tous niveaux confondus.

Cette année encore, Vanessa, professeur de Modern-Jazz, hip-hop et danse classique propose des cours les mardis, jeudis et vendredis, destinés aux enfants, adolescents mais aussi aux adultes. Vous avez pu apprécier son travail lors du spectacle de fin d'année, pendant lequel enfants et adolescents sont partis à la recherche d'un trésor caché dans un grenier.

Les cours de gym se font les lundis et mercredis. Marlène accueille enfants et adolescents le mercredi à partir de 4 ans. Les activités se succèdent tout l'après-midi.

Malgré notre bonne volonté, nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes d'adhésion compte-tenu de la capacité des salles.

Renforcement musculaire, cardio training et assouplissement sont toujours au programme.

Des cours de gym tonique et gym douce sont proposés pour travailler l'équilibre, la mémoire ainsi que le renforcement musculaire et cardio.

Ces activités répondent aux pathologies de notre temps et sont adaptées à chaque personne. Marlène propose ainsi des exercices individuels au sein du groupe.

Marche nordique : tous les dimanches de 10h00 à 11h30, venez vous adonner à cette discipline.

Cet exercice vous fera travailler 90% de vos muscles grâce à une technique particulière et aux conseils délivrés.

Nouveauté cette année : des cours sont aussi dispensés le mercredi matin.

A vos agendas : Le spectacle de fin d'année aura lieu le **samedi 17 juin 2017**.

Toute l'équipe de l'ASL profite de l'occasion pour remercier les adhérents, plus nombreux encore cette année que les années précédentes. L'association compte aujourd'hui 240 adhérents.

Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter sur notre mail aslcadours@yahoo.fr et nous suivre tout au long de l'année sur le Facebook de l'ASL.

Très belle année sportive !

SYNDICAT D'INITIATIVE

La Médiathèque (28 Avenue Raymond Sommer à Cadours) a établi aujourd'hui un prix modique d'adhésion de 2 € à l'inscription pour chaque personne. La carte étant acquise définitivement.

Le prêt est consenti pour un mois (hors les DVD pour une semaine) et vous avez droit sur chaque carte à 5 livres – 3 périodiques – 2 textes lus (audio-livres) – 3 CD – 1 DVD

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'avoir accès gratuitement à la Médiathèque Numérique : http://media31.mediatheques.fr ; votre inscription en ligne sera validée si vous êtes un lecteur « encarté » de la Médiathèque. Vous y trouverez de la presse numérique, des films, des jeux interactifs.
Nous ferons, au cours de l'année 2017 des animations autour de l'éco-citoyenneté. Des informations complémentaires vous seront communiquées.

Rappel de nos horaires d'ouverture :

- Lundi : 16 h - 18 h
- Mercredi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 18 h 30
- Vendredi : 16 h – 18 h 30
- Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

Contact au 05 62 13 74 00 ou

syndicat–cadours31@orange.fr

TENNIS CLUB CADOURS

Didier Son, toujours fidèle au poste !

Voilà maintenant 10 ans que notre coach est présent, pour le plaisir de tous les petits tennismen de l'école de tennis de Cadours.

Le tennis club de Cadours acceuille environ 80 adhérents, la plupart prenant des cours à l'école de tennis les lundis, mardis et jeudis soir, ainsi que les samedis après midi. Ils évoluent par groupes de niveau. Les joueurs les plus confirmés ont la possibilité de participer à des compétitions individuelles ou en équipe. Voici d'ailleurs plusieurs années que les équipes adultes dames et messieurs participent au challenge Laffont, avec de très bons résultats. Nous vous invitons d'ailleurs à venir les supporter lorsque les rencontres se déroulent à Cadours. Les dates sont visibles sur notre page facebook (tapez Tennis Club Cadours) dès que le comité nous les communique.

Si vous avez envie de bouger dans la bonne humeur, n'hésitez pas à rejoindre notre petite famille, quelque soit votre niveau, quelque soit votre âge. Des cours d'essai sont possibles. Vous pouvez nous contacter par mail : tennisclubcadours@laposte.net ou par téléphone.

Présidente : Sandrine CARRARA : 06 87 03 95 79
Trésorière : Virginie CODINE : 06 18 87 44 82
Secrétaire : Anne DA CRUZ : 06 70 31 18 89
Educateur : Didier SON : 06 74 63 04 43
Nous avons la chance de pouvoir évoluer sur 3 terrains, 1 extérieur en béton poreux à côté du stade de foot, et 2 salles omnisport couvertes : la Grande-Halle, qui est toujours praticable, et le nouveau gymnase dont le revêtement a été refait cette année pour le plus grand bonheur de tous les utilisateurs.

Activité professionnelle

± **LES BASSINS D'EN JOURDOU (STÉPHANE SAINT-MARTORY)**
Conception, réalisation de bassins d'agrément
www.bassins-enjourdou.com
84 rue Raymond Sommer 31840 Cadours —
Tél. 06 61 99 17 90
et

± **SSM BÂTIMENT (STÉPHANE SAINT-MARTORY)**
Tous travaux, neuf, rénovation et maintenance -
www.ssmbatiment.com
84 rue Raymond Sommer 31840 Cadours —
Tél. 06 61 99 17 90

± **CADOURS SERVICES (PHILIPPE GANDNER)**
Plaquiste/Plâtrier
40 avenue Raymond Sommer 31480 Cadours —
Tél. 06 46 58 29 77

± **LE CRI DES FOURCHETTES (SYLVIE GAUBERT/ NATHALIE MOUISSET)**
NOUVEAU SERVICE DE LIVRAISON (TOUS LES SOIRS, DU LUNDI AU VENDREDI)
Pizzeria et rôtisserie
Chemin d'en Palanque, 31480 Cadours —
Tél. 05 61 85 12 59

± **GARAGE MULTIMECA (BRUNO DARROUY)**
Mécanique auto, moto, motoculture, montage et équilibrage de pneumatiques
1 route de Toulouse 31480 Cadours — Tél. 06 52 46 71 61

± **VERONE CUISINE (CASSANDRA ALVES)**
Conception et pose de cuisine
Chemin d'En Palanque — Tél. 06 12 87 39 62
www.verone-cuisine.eu

COMMUNIQUÉ Loi NOTRe

La loi 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi ''NOTRe'', a été publiée au Journal officiel du 8 août 2015. Cette loi apporte d'importants changements pour les communes et leurs intercommunalités.

C'est finalement sur le principe de 15.000 habitants que le législateur a fixé le seuil démographique minimum des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) à fiscalité propre. Un principe toutefois assorti d'exceptions basées, principalement, sur des critères de densité de population. Notre communauté de communes ne rentre pas dans ses règles dérogatoires.

Par arrêté préfectoral en date du 5 décembre dernier, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a arrêté la fusion de la communauté de communes des coteaux de Cadours et de la communauté de communes de Save et Garonne.

Il est donc créé, au 1er janvier 2017, une nouvelle entité dénommée ''communauté de communes Save Garonne et coteaux de Cadours'' dont le siège est fixé à Grenade sur Garonne – rue des Pyrénées.

Ce nouvel EPCI comptera 31 577 habitants et 29 communes. Le conseil communautaire sera composé de 56 conseillers représentant chaque commune proportionnellement au nombre d'habitants.

La commune de Cadours n'aura qu'un seul conseiller. Jusqu'alors, elle avait 6 représentants au conseil communautaire de la communauté de communes des coteaux de Cadours.

Le conseil communautaire devra doter rapidement la nouvelle intercommunalité de statuts correspondant aux directives de la loi NOTRe.

Ces statuts définiront les compétences du nouvel E.P.C.I réparties en 3 groupes : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences supplémentaires.

La notion d'intérêt communautaire devra être prise en compte dans la définition de ces compétences.

Le nouveau conseil communautaire devra également, dès les premiers mois d'exercice, voter un nouveau budget qui sera articulé autour d'un nouveau pacte financier et fiscal instaurant la neutralité fiscale et financière entre les deux communautés de communes fusionnées. Un autre grand chantier de cette nouvelle année sera de rapprocher et de standardiser le service de collecte des ordures ménagères.

La compétence affaires scolaires jusque là exercée entièrement et uniquement par la communauté de communes des coteaux de Cadours est, quant à elle, rendue aux communes de notre territoire. A compter du 1er janvier 2017 ce sont les communes qui devront assurer entièrement la gestion matérielle, financière et humaine de leurs écoles. Des transferts financiers sont prévus entre la nouvelle communauté de communes et les communes pour administrer nos écoles.

Un peu d'histoire...

Le train sauva Cadours de l'isolement

A la fin du XIXème siècle, la création des lignes ferroviaires Toulouse-Montauban et Auch ont failli isoler économiquement le pays de Cadours, qui se trouvait alors trop éloigné de la gare la plus proche, Mérenvieille, située à 15 km.

A l'époque, les charettes constituaient le seul moyen de transport pour les habitants de Cadours et ses environs, l'automobile et autre moyens mécaniques étant encore peu ou pas développés, voire inconnus en province.

La situation excentrée de Cadours constituait donc un frein à son développement économique, privant de débouchés ses produits du terroir. Cadours avait jusque-là, connue un essor important, grâce à la Halle aux marchands en 1850, puis à la Halle aux grains (actuel foyer) en 1877. Les nombreux moulins à vent contribuaient à une forte activité céréalière venait donc d'être frappée d'immobilisme.

Un homme providentiel Monsieur Gruppi, élu conseiller général, sauva Cadours d'un désastre économique en obtenant la réalisation d'une ligne ferroviaire à voie étroite (1m20) qui relierait Cadours à Toulouse, dès 1903, après 10 ans de travaux. La ligne desservait les villes de Blagnac, Cornebarrieu, Aussonne, Merville, Grenade-sur-Garonne, Saint-Cézert, Launac, Galembrun, Drudas, Puyssegur, et Cadours, et constitua un véritable poumon pour l'économie locale.

Le marché de Cadours s'ouvrait alors aux toulousains et les cadour-siens pouvaient facilement vendre sur Toulouse et la France : l'oie de Cadours et l'ail violet se faisant connaître.

Les wagons se partageaient entre passagers et marchandises, graines et bestiaux convoyant le mercredi.

Un nombre record d'acheteurs et de vendeurs se déplaçaient en train, entrainant ainsi l'explosion des marchés aux oies, au gras, à l'ail, et aux cochons.

Victimes de cette nouvelle affluence et face à la demande crois-sante de céréales, les moulins à vent ont été remplacés par une minoterie près de la gare.

Un train qui a permis à Cadours de susbister et au final de vivre une époque prospère !

Labouche, 26 FiTP, Conseil général de la Haute-Garonne, Archives départementales

État civil (arrêté au 13 décembre 2016)

NAISSANCES

- HUPIN Alice, Jo, Simone 17/07/2016
- RIVET Mathias 11/08/2016
- GOMEZ Chloé 11/09/2016
- PAGES NOVIKOFF Kelsie, Savélina, Olya 26/09/2016
- VITRY Mathys, Maxence, Yves 20/11/2016

DÉCÈS

- TRILLE Noëlle, Ginette 26/07/2016
- RAVARY Paul, Michel, André 10/07/2016
- LANDRER (épouse LASSABE) Yvette, Berthe, Rose 31/07/2016
- MARX Francis Jacques 03/08/2016
- BILLARD Laetitia..... 05/08/2016
- BON René 12/08/2016
- COUSTURIAN Emile, Omer 11/11/2016
- SEKULLA Henri, Joachim..... 29/11/2016

MARIAGE

- DALLA-BARBA Alain, Pierre et RODRIGO Rufina... 23/07/2016
- ESCUDE Stéphane, Lilian, Jean-Louis et TARDOS Stéphanie 24/09/2016

Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480
Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19
Courriel : mairiedecadours@orange.fr

- Lundi.....8h30 à 12h..... 13h30 à 17h
- Mardi .....9h00 à 12h..... 13h30 à 18h30
- Mercredi .....8h30 à 12h..... 13h30 à 17h
- Jeudi .....Fermé au public ..... 13h30 à 18h30
- Vendredi.....8h30 à 12h..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro
L'équipe communication municipale :
Michèle PONTAC , Henri BEGUE, Marc JULIAN, Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL, Régine SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

Imprimé à Techniprint - Montauban
Ne pas jeter sur la voie publique

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé